

**VOEUX
SAINT-LÔ AGGLO
10 JANVIER 2012**

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents

de Communautés de Communes,

Mesdames et Messieurs les élus et collaborateurs

de la Communauté d'Agglomération,

du Syndicat du Développement du Saint-Lois,

du Syndicat du Centre Aquatique du Pays Saint-Lois,

Mesdames, Messieurs, les représentants de la Police Municipale de Saint-Lô

(en charge de la fourrière animale communautaire),

Messieurs les officiers des Sapeurs Pompiers,

Mesdames et Messieurs les élus municipaux des 11 communes de la

Communauté d'Agglomération qui siégeaient dans les Commissions de la

Communauté,

Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés VEOLIA Eau et

VEOLIA Transport,

Mesdames, Messieurs,

Si je devais résumer le sens de l'action de notre Communauté en 2012, je dirai :

- Continuons d'inscrire SAINT-LÔ AGGLO dans une dynamique de projet, pour une croissance durable, profitable à l'emploi.
- Elargissons nos actions aux solidarités de territoire, pour un mieux vivre dans la communauté.
- Réfléchissons activement à la dimension pertinente d'une Communauté d'Agglomération en pensant aux attentes de nos populations et aux défis qui nous attendent.

Depuis 2008, le monde entier vit une crise économique et financière. Les économistes, les plus distingués, se penchent doctement sur la situation, « prédisent mieux le passé » que l'avenir, et ressemblent de plus en plus aux médecins de Molière qui se réfugient dans un jargon qui cache mal leur ignorance.

Sans nier les difficultés réelles ultra médiatisées, les français ont le moral en berne ce qui aggrave la situation. Car la consommation et l'investissement qui sont des moteurs de l'économie et de l'emploi sont conditionnés fortement au moral de ceux qui achètent ou qui entreprennent. Au degré de confiance en l'avenir de chaque acteur de la vie économique et sociale.

Alors que pouvons-nous faire, à notre modeste niveau, quand les plus grands semblent si démunis pour agir ?

Eh bien, agir, précisément. **Agir, agir, agir.** Plus que jamais, je suis convaincu que ***l'initiative locale façonne les territoires***. Il suffit de constater les différences de taux de chômage d'un bassin d'emplois à un autre. Certes la nouvelle économie mondiale impacte les territoires locaux, sans prévenir.

Mais il faut aussi convenir que certains territoires sont plus réactifs, plus offensifs que d'autres, et prennent, ou non, des initiatives pour soutenir le développement économique local.

C'est ce que nous faisons au sein de la Communauté depuis bientôt 17 ans. Et c'est ce que je vous invite à poursuivre en 2012.

Nous avons des atouts, sachons les valoriser. Sachons les activer, les amplifier. Comme dans la fable du Laboureur de Jean de La Fontaine : « C'est le fonds qui manque le moins ». Mais il faut travailler, prendre de la peine.

Continuons d'inscrire la Communauté d'Agglomération, SAINT-LÔ AGGLO, dans une dynamique de projet pour une croissance durable.

La priorité de notre action reste le développement économique et l'emploi. Nous soutenons la création d'entreprise avec les pépinières starter et de la promenade des ports, qui connaissent un taux élevé de remplissage et, je l'espère, permettront aux jeunes entreprises hébergées de construire les bases d'un avenir prometteur.

De nouveaux parcs d'activités suscitent l'intérêt d'investisseurs. **Europe II** à Saint-Lô avec la nouvelle concession **AUDI**, la construction de l'entreprise d'électricité **Lechevallier Monteil**, d'autres implantations sont attendues dans le courant de l'année.

Le Parc du Flanquet à Agneaux suscite déjà l'intérêt avant même la réalisation des travaux qui débiteront cette année. **AGRI LEADER**

(distribution de produits pour l'agriculture) notamment a confirmé son intérêt pour créer une plateforme de distribution sur 2,5 hectares.

D'autres options se sont également manifestées.

Depuis la **confirmation du choix de Saint-Lô** par le Ministre de la Justice **pour implanter un centre pénitentiaire dans la Manche**, les études préalables se succèdent depuis août 2011.

La construction de ce centre aura un impact indéniable sur notre économie et l'emploi : près de 400 détenus, **générant plus de 200 emplois directs** et leurs familles, sans compter les emplois induits, pour répondre aux divers besoins d'une telle unité de vie, par des prestataires extérieurs.

Le projet phare du développement économique et de l'emploi pour les 15 ans à venir, à l'échelle du Pays Saint-Lois, reste sans aucun doute la **réalisation du Technopôle AGGLO 21**.

AGGLO 21 doit être compris, et c'est le cas de tous les élus membres du SDSL, à la fois comme une chance et un défi de développement, pour tout le bassin de vie saint-lois.

Les filières alimentation – nutrition-santé et nouveaux usages numériques sont les 2 axes de développement, en s'appuyant sur les compétences locales déjà identifiées et reconnues bien au-delà de notre territoire. Je pense, pour **la filière alimentaire** à :

- **ADRIA Normandie et son futur laboratoire** « Innovation et Sécurité alimentaire » dont le financement est enfin aujourd'hui abouti à 99 %.
- **ELLE et VIRE** et le démarrage de la construction cette année de la **Maison du Beurre et de la Crème** en face de l'Hôtel de la Communauté.
- **Le Groupe FIM et ses formations consulaires** qui prévoit une implantation sur AGGLO 21 sur 2 à 3 hectares avec potentiellement certaines formations dispensées par l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (**UMIH**).
- L'inauguration en décembre dernier des locaux de **l'ESIX Normandie**, pour sa formation d'ingénieurs agroalimentaire, de même que la construction en cours qui doit être livrée cet été des 120 logements de la **résidence étudiants, confortent cette stratégie de l'excellence dans la filière agroalimentaire sur notre territoire, en développant l'Enseignement Supérieur et la Recherche.**

Pour **la filière numérique** :

- **Manche Numérique**, et ses projets de développement de services et applications.
- **CEV** / Groupe Chèque déjeuner, et les Clés de la Ville.

Ces acteurs locaux, mais au rayonnement national, voire international porteurs de projets accompagnés par SAINT-LÔ AGGLO et d'autres collectivités territoriales, mais aussi par l'Etat ou l'Europe, légitiment le concept de technopôle AGGLO 21, pour favoriser l'implantation d'unités de recherche, de formations supérieures et professionnelles, de transferts de technologies et d'entreprises de services et de production.

Le succès attendu d'AGGLO 21, comme ambitionné dans le SCOT, serait générateur à l'horizon 2027 de 4 000 emplois nouveaux.

Nous devons mobiliser autour de ce projet le plus grand nombre de partenaires possibles, institutionnels et entreprises privées. Le Conseil Général, et tout récemment le Conseil Régional, prennent en compte, ce projet d'envergure au plan local mais aussi au plan régional voire national et sont prêts à apporter leur soutien.

Prévu à terme, dans le SCOT, sur une surface de 200 hectares, ***une première tranche opérationnelle d'une vingtaine d'hectares***

devrait être disponible, ***j'espère mi 2013***, malgré l'annulation du PLU de Saint-Lô qui ne nous aide pas vraiment pour la mise en œuvre des projets.

Les acquisitions foncières sont pratiquement abouties, les études d'urbanisme vont être lancées dans les semaines qui viennent. En bref,

l'avenir est en marche.

Si l'économie et l'emploi restent, comme de tous temps, la priorité des priorités de SAINT-LÔ AGGLO, l'évolution des attentes de la population à l'échelle de la Communauté nous amène à élargir nos compétences et à

mettre en œuvre une politique de solidarité de territoire.

La construction d'un pôle de santé libéral et ambulatoire

(PSLA) multi sites, à Pont-Hébert et Saint-Jean-de-Daye en est une illustration forte. Il s'agit là d'un engagement lourd de la part de la Communauté. Le maître d'œuvre est choisi et j'espère que la fin 2012 verra le démarrage des travaux.

Sans répondre exactement aux critères des PSLA, ***les pôles de santé d'Agneaux et de Saint-Lô*** seront accompagnés également par SAINT-LÔ AGGLO selon des modalités à définir tout prochainement.

Car ces 2 projets répondent à un besoin, seulement légèrement anticipé, d'une garantie durable de présence médicale dans l'agglomération.

Solidarité, encore, avec l'accompagnement de la création d'une **Maison des Adolescents** à Saint-Lô qui s'adressera aux jeunes et à leurs familles en quête de réponses sociales ou éducatives à leurs situations.

Solidarité, toujours, en engageant SAINT-LÔ AGGLO dans l'accueil et le fonctionnement d'une **Maison de la Justice et du Droit** (fin 2012). Il s'agit de rétablir un lien de proximité entre la population de la région saint-loise et les instances judiciaires et les professionnels associés (avocats, huissiers, associations spécialisées etc...).

La Maison de la Justice et du Droit, accueillera et orientera les demandes vers les instances ou professionnels pour traiter les situations présentées.

SAINT-LÔ AGGLO exerce de nombreuses compétences et l'année 2012 verra aboutir ou avancer plusieurs réalisations ou dossiers d'importance dans divers secteurs :

- l'achèvement de l'extension du **Centre de Secours de Saint-Lô**, au printemps prochain
- la poursuite du dossier complexe de la construction de la **nouvelle usine de traitement d'eau de FUMICHON** dont la mise en service est prévue fin 2014 / début 2015
- l'aboutissement, avant décision des suites à donner, de diverses études déjà engagées, comme :

- l'élaboration d'un **schéma d'itinéraires cyclables** à des fins touristiques ou de déplacements quotidiens
- l'animation et l'aménagement des espaces de l'**Ecurie n°5 du Haras**
- l'**accessibilité** aux établissements recevant du public
- l'acquisition de **3, voire 4, nouveaux bus** pour les TUSA pour respecter l'engagement contractuel d'âge moyen du parc et adapter au mieux les matériels aux attentes des voyageurs
- la mise en place, d'ici peu, d'**un service de location de vélos pliables à assistance électrique** avec l'acquisition de 50 vélos en s'appuyant sur un réseau de services municipaux.

Dans le secteur de l'**urbanisme et de l'habitat**, le lotissement de la Chesnaie à **Baudre** devrait achever sa commercialisation en 2012, l'accompagnement par la Communauté de l'opération de renouvellement urbain au **Val Saint-Jean** se traduira, outre la réfection des réseaux EU/EP, par la réalisation du **square** central de ce nouveau quartier devenu très qualitatif en terme d'architecture et d'urbanisme.

Nous devrions probablement confirmer la réalisation d'une **OPAH** à l'échelle des 11 communes de la Communauté. Par ailleurs, nous travaillons désormais à la constitution d'un **pôle commercial** jouxtant Agglo 21, **dédié à l'Habitat**, et sans présence d'un hypermarché alimentaire.

Plusieurs enseignes ont confirmé leur intérêt pour ce projet dans ces conditions.

Enfin, comme vous le savez, la communauté travaille et, je l'espère, aboutira, à l'étude de la **prise de compétence SPORT** par SAINT-LÔ AGGLO. Répondant en cela à une réalité d'utilisation des équipements des communes de l'agglomération par une population issue de toutes les communes de la communauté et même venant de bien au-delà.

Dans cette perspective, des projets sportifs ont déjà été déposés à la Communauté (Tennis de table, extension de la salle de gymnastique de Saint-Lô, ou skate-park). Il conviendra le moment venu de répondre à ces demandes et de les programmer budgétairement.

SAINT-LÔ AGGLO adhère à l'Association pour la promotion d'une **patinoire** en pays saint-lois avec 6 autres communautés de communes.

Après la visite de 4 équipements et deux études d'opportunité et de faisabilité, réalisées par un bureau d'études spécialisé, il a été convenu de

différer ce projet tout en reconnaissant l'intérêt en terme de renforcement de l'attractivité du territoire. Comme le Centre Aquatique ou le multiplexe cinématographique peuvent y contribuer.

Mais le financement des collectivités envisagé pour l'équilibre d'exploitation est jugé, pour l'instant trop élevé dans le contexte budgétaire auquel nous sommes tous confrontés.

Néanmoins, le souhait d'aboutir à terme, est un souhait unanimement partagé, à partir d'un projet probablement revu sensiblement à la baisse.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi d'évoquer les activités du Syndicat pour le Développement du Saint-Lois (le SDSL).

Le SDSL s'attache toujours à poursuivre la commercialisation des parcs d'activités de Guilberville, presque entièrement commercialisé, de La Colombe et du Fleurion qui se commercialisent plus lentement. Sur le Fleurion l'atelier relais a trouvé fort heureusement repreneur.

Après l'annulation du premier SCOT par le Tribunal Administratif, la procédure d'élaboration d'un nouveau SCOT est relancée depuis avril 2011 et devrait aboutir début 2013.

Concernant la compétence « Vire », d'une part nous accueillons officiellement depuis le 1^{er} janvier M. LEREDDE mis à disposition par la DDTM. En réalité M. LEREDDE, qui connaît parfaitement tous les méandres de la Vire, suit sur le terrain cette compétence SDSL depuis le transfert de domanialité comme il s'en acquittait auparavant.

Depuis quelques semaines seulement le SDSL est officiellement propriétaire du petit patrimoine fluvial (maisons éclusières). Une estimation des domaines a été réalisée, et sur proposition du Comité Syndical les conditions de mise à disposition ou la vente seront proposées, au cas par cas.

Enfin, le SDSL propriétaire du lit de la Vire est un membre actif de la Commission Locale de l'Eau dans le cadre de l'élaboration du SAGE.

Sa position est affirmée à travers une délibération du Comité Syndical concernant la préservation de certaines activités et barrages sur la Vire.

Nous veillerons à ce que cette volonté soit prise en considération dans l'élaboration du SAGE.

Mesdames, Messieurs, voici présentés les principaux projets et actions qui seront menés en 2012 par SAINT-LÔ AGGLO et le SDSL.

Toutes ces réalisations ne pourront s'accomplir, comme les actions 2011 et avant, qu'avec la forte mobilisation des compétences de tous les agents, de tous grades, et de tous les services de la Communauté et du Syndicat.

Je les remercie très chaleureusement, et très sincèrement, de leur engagement professionnel.

Comme je remercie mes collègues élus pour leur investissement personnel dans l'exercice de leur mandat.

Mes chers collègues je me félicite de constater votre grande motivation pour la réussite de nos projets et l'ambition partagée de construire l'avenir

de notre territoire. Merci de votre disponibilité, de votre contribution active, dans un climat de confiance et j'ajoute, d'amitié.

Reste que le grand débat 2012 sera la définition du contour d'une nouvelle communauté d'agglomération, la plus vaste possible à l'échelle du pays saint-lois.

Cette année sera consacrée à mesurer les incidences fiscales, à définir les compétences et la gouvernance, avant une décision fin 2012, relevant des élus, permettant ensuite à Monsieur le Préfet d'arrêter le futur périmètre d'une nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays Saint-Lois à l'horizon 2014.

Nos ambitions de développement économique et démographique, exprimées à travers le SCOT, sont élevées, dans l'intérêt des populations de ce bassin de vie du saint-lois.

Sachons nous en donner les moyens politiques et financiers en unissant nos forces.

L'environnement international et national ne sera sans doute pas aussi porteur pour nos initiatives qu'il y a quelques années. Ce n'est pas une raison pour renoncer à avancer, bien au contraire. Mais plus nous unirons nos forces, mieux nous résisterons aux vents contraires et poursuivrons notre route.

Bonne chance à Saint-Lô Agglo et à la future Communauté d'Agglomération du Pays Saint-Lois.

Bonne Année à vous tous et à chacun d'entre vous.

Que 2012 vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

ET VIVE SAINT-LÔ AGGLO.

François DIGARD

Président de Saint-Lô Agglo